



## Refus de séjour étudiante( formation à distance)

Par **Ducourage**, le **18/12/2013** à **21:22**

Bonjour, rnJe suis inscrite à l'université de grenoble pour un master par correspondance avec la cned. Je voulais au départ poursuivre cette formation depuis d'autre pays, mais pour une raison familiale aussi la pratique de la formation( difficile de trouver des ressources dans les pays étrangers) je suis revenue en France. La préfet me demande de fournir une attestation de trajet, je leur ai répondu que la formation est à distance, ils m'ont donc demandé une autre certificat de scolarité car ma formation ne peut pas permette d'avoir un titre de séjour étudiant.rnMes questions sont donc suivantes: rn- le diplôme que je prépare est un master national, reconnu par l'état, ma présence est obligatoire pour les examens au mois de mai, mon université m'envois une fiche de présence pour cela, je peux écrire une lettre pour expliquer la situation?rn- si la demande de titre de séjour est refusé, que dois je faire? Sachant que je me loge chez mes familles lointaine.. Ai je le droit de faire une demande de titre de séjour familial?rnrnJe vous remercie de votre aide rnrnDC

Par **aguesseau**, le **19/12/2013** à **15:46**

bjr,rnsi vous poursuivez des études par correspondance vous n'avez pas besoin de titre de séjour.rnbien entendu il vous faudra un visa pour venir passer votre examen.rnsi je comprends bien vous êtes actuellement en situation irrégulière ?rncdt

Par **Ducourage**, le **19/12/2013** à **15:59**

Merci de votre réponse. Non, je ne suis pas en situation irrégulière, je suis nourri et logée chez une famille et je fais un stage dans un centre de langue en même temps que la formation qui est déjà très chargé. Je suis revenue en France pour avoir un environnement plus favorable pour mes études sans lequel je n'aurai pas la possibilité de réussir mon master. Si je dois rentrer et revenir pour l'examen, cela prend bcp de temps, d'autant plus que l'examen se déroule au mois de mai et/ou septembre...